

<http://college-francois-villon.scola.ac-paris.fr/?Egalite-filles-garcons-un-regard-permanent-dans-le-REP-Villon.html>



Egalité filles-garçons : un regard permanent dans le REP Villon

- À La Une -



Date de mise en ligne : vendredi 9 mars 2018

Copyright © Collège François Villon - Tous droits réservés

Depuis plusieurs années, tant au sein des établissements scolaires du Réseau d'Education Prioritaire Villon (75014) que chez les partenaires de celui-ci (Centre Socio-Culturel Didot, centre social Maurice Noguès, Club de prévention Feu Vert, Centre d'animation Paris Anim Sangnier et Vercingétorix, bibliothèque Césaire) un regard permanent est porté sur "l'égalité filles - garçons".

Traditionnellement, c'est en Mars que le travail mené "au long cours" toute l'année est le plus visible…

Le cadre

Le projet REP

Le Réseau d'éducation prioritaire a été officiellement créé en septembre 2015. Cette création s'est appuyée sur un vaste travail préalable mené, avec le soutien de l'inspection, par les directeurs d'écoles du quartier en direction des associations locales et des différents services de la Ville (notamment l'EdL).

Un constat partagé

Dès que furent posées les bases d'un travail collectif régulier et normé (la mise en place du REP a été pilotée et accompagnée par le Rectorat de Paris), les équipes enseignantes et les partenaires associatifs ont mené un vaste travail de recueil et d'analyse d'éléments de constat. Cette phase dialoguée avec tous de manière spiralaire a rapidement permis l'émergence d'un diagnostic partagé.

Un diagnostic commun pour des actions cohérentes

Chaque acteur du REP selon ses spécificités professionnelles propres est donc convenu d'agir, sur tous les temps de l'enfant (scolaire et péri-scolaire), sur deux axes principaux :

- améliorer la maîtrise de la langue
- travailler ensemble d'une manière plus efficace

D'emblée, dans le domaine du "mieux travailler ensemble" a été posée la question de l'égalité filles-garçons.

Le travail tout au long de l'année

Sur temps scolaire

- équilibre des nombres de garçons et de filles dès la création des classes
- regard spécifique sur la mixité filles-garçons dans tous les dispositifs didactiques mis en place (binômes de travail mixtes, groupes de recherche mixtes,...)

- accent mis de manière récurrente sur l'intérêt de la pédagogie coopérative, dès le plus jeune âge, avec par exemple une année de travail consacrée à la conception de jeux mathématiques coopératifs en maternelle.
- promotion et accompagnement de la "pédagogie de projet" dans le second degré avec groupes d'analyses de pratiques
- accompagnement spécifique sur "les différenciations pédagogiques" (avec Monsieur Bensimhon).

- en guise d'exemple de ce qui est désormais une pratique quotidienne :
 - utilisation par les enseignants de grilles de suivis (tableau avec nom des élèves / nombre de fois où untel/untelle a été interrogé)
 - composition en parité filles garçons pour les "tâches complexes" proposées aux élèves de 6e, 5e et 3e ("escape games" interdisciplinaire Math-SPC)
 - …

Hors temps scolaire

- En premier lieu, il convient de relever qu'un travail spécifique prenant grand soin de l'égalité garçons-filles est mené au sein de l'EPRE (l'équipe pluri-disciplinaire de réussite éducative).
- Dans le même sens, au sein des associations financées par l'État, l'Education Nationale, La CAF et la Ville (partenaires du CLAS) prennent soin de vérifier systématiquement la gratuité, la neutralité mais aussi la mixité de chaque action d'accompagnement scolaire proposée aux jeunes.
- Nonobstant, cet "oeil permanent" sur la mixité n'implique pas d'avoir à traiter tous les sujets de manière identique. Ainsi, tandis que "l'éveil à l'affectivité" en maternelle s'effectuera en groupes mixtes, la suite de cet enseignement dans les plus grandes classes du collège s'effectue en groupes séparés de garçons et de filles (sexualité / IST...)

Mois de Mars : le haut de l'iceberg

Mars dans le REP François Villon

Le mois de Mars, traditionnellement, constitue le "temps fort" de l'année avec pléthore d'actions coordonnées au niveau du territoire REP tout entier. Ce sont donc alors tous les acteurs, établissement scolaires et partenaires associatifs, qui se mobilisent.

Le document ci-dessous vous donne un exemple de ce qui a été mis en place sur temps scolaire. Les informations sur les actions spécifiques aux partenaires sont à rechercher auprès de ceux-ci.

- Programme des actions sur temps scolaire :

Programme du mois de l'égalité

- Document pour les sorties des 4e (format DOC Word vierges) :

